



Paroisse
**Notre-Dame-
de-Bonsecours**

Richelieu, Qc

Richelieu, le 15 novembre 2023

Chères paroissiennes,
Chers paroissiens,

Objet : dernier rappel de la dîme et des dons volontaires pour l'année 2023

Bonjour,

À ceux et celles qui l'auraient mis en oubli, veuillez recevoir le dernier rappel quant à l'acquittement de la dîme pour l'année 2023. Nous vous remercions de nous lire.

Votre paiement de la dîme s'avère la manière simple d'aider la Fabrique à supporter ses charges financières, soit assurer les services de la liturgie, des sacrements et de la catéchèse, rémunérer le personnel pastoral et de soutien et voir à l'entretien de l'îlot paroissial.

En ces années plus difficiles, votre offrande contribue de très près à perpétuer la mission de la communauté chrétienne de Richelieu.

Les membres de la Fabrique apprécient le montant de votre contribution quel qu'il soit et vous en remercient.

Pierre Claver Nzeyimana
Curé – Depuis août 2023

Clément de Laat
Président de la Fabrique

Tarif de la dîme pour l'année 2023

Le tarif de base établi par le diocèse relié à la dîme de 2023 est de 75 \$ par personne

« La dîme se calcule du 1^{er} janvier au 31 décembre. Elle est due au début de l'année en cours. Le taux minimum de la capitation (dîme) est de **75 \$ par personne catholique majeure**. » (Tiré du 9^e Décret – Circulation pastorale – 1^{er} décembre 2022, transmis par Mgr Christian Rodembourg, évêque de Saint-Hyacinthe)

Par ailleurs, la Fabrique est autorisée par le diocèse à inviter les mieux nantis à contribuer davantage et les moins favorisés à donner selon leur capacité de soutenir leur paroisse.

Modes de paiement

1. Argent comptant
2. Par chèque : veuillez libeller votre chèque à l'ordre de
La Fabrique de la paroisse Notre-Dame-de-Bonsecours et y inscrire : **Dîme 2023**
3. Par Virement *Interac* : à l'adresse nddbonsecours.richelieu@gmail.com
Question de sécurité : **Fabrique** / Réponse : **Richelieu**

IMPORTANT!

Pour toutes ces offrandes : dons volontaires, montant versé à la quête dominicale ou montant versé annuellement pour la dîme, un reçu pour fins d'impôt sera émis par la Fabrique.

**Téléphonez ou venez au presbytère les lundis ou jeudis de 9 h à 12 h pour obtenir
Un numéro d'enregistrement pour fins d'impôt.**

Si vous avez déjà payé votre dîme pour l'année 2023, veuillez ne pas tenir compte du présent avis.
Merci à toutes et tous pour votre généreuse contribution.